



Ordre du jour :

- Présentation du bureau du comité directeur et confirmation de l'élection du Président.
- Approbation des comptes 2017/2018 & quitus au Trésorier.
- Approbation du rapport moral 2017/2018.
- Mandat donné à Michel LECANT de présenter à l'approbation d'une AGE devant se tenir au plus tard le 31 mai 2019 un projet de nouveaux statuts et de nouveau règlement intérieur, devant entrer en vigueur au plus tard le 30 septembre 2019.

Merci de bien vouloir confirmer de préférence soit par mail à Michel LE CANT (michel.lecant@orange.fr), ou sur le portable au 06.21.18.78.67

Amicalement,
Le Secrétaire,
Michel LECANT



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

POUVOIR

à un membre du Club

(1)Je, soussigné(e),

Demeurant à

Donne pouvoir (1) à Madame, Monsieur.....

Demeurant à

Titulaire de la licence 2018-2019 N° :

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'Association de Tir Centre Bretagne qui se tiendra le dimanche 18 novembre 2018- à partir de 10H00 et prendre part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

« Bon pour pouvoir »

Signature

(1) le vote par correspondance n'est pas admis. Le vote par procuration est possible. La procuration ne peut être donnée qu'à un membre remplissant les conditions fixées par l'article 3. (*avoir payé la cotisation annuelle ainsi que le droit d'entrée*). Nul ne pouvant détenir plus de 1 pouvoir.

